



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1) **Identification et adresse de la collectivité passant le marché :**  
**Maître d'ouvrage :** Communauté de Communes du Pays Naborien  
10-12, rue Général de Gaulle - BP 20046  
57502 Saint-Avold Cedex  
Tél : 03 87 00 32 90 - Fax : 03 87 00 32 99  
Email : technique@paysnaborien.fr
- 2) **Procédure de passation :** Procédure adaptée article 28 et 40 du Code des Marchés Publics (CMP)
- 3) **Type de marché :** Marché de travaux d'exécution
- 4) **Objet du marché :** Zone Europort à Saint-Avold - Construction d'une voirie et réseaux.
- 5) **Renseignements concernant la situation des candidats :**
  - Renseignements concernant la situation propre de l'entreprise et renseignements et formalités pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique ;
  - Lettre de candidature et habilitations du candidat (DC1) ;
  - Déclaration sur l'honneur certifiant que le candidat a satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales ou déclaration du candidat (DC2), ou état annuel des certificats reçus (NOTI2 - ancien formulaire DC7), ou certificats délivrés par les administrations et organismes compétents ;
  - Un extrait Kbis ;
  - Une liste de références pour des travaux similaires exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces certificats indiqueront le montant, la période et le lieu d'exécution des travaux et préciseront s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
  - Les certificats de qualification professionnelle ;
  - Pour les Sociétés créées postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de lancement de la présente consultation, le récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalité des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année se substituant à l'attestation sur l'honneur ou état annuel NOTI2 ou aux attestations fiscales et sociales équivalentes ;
  - Attestation sur l'honneur que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir aux marchés publics ;
  - Si la Société est en redressement judiciaire, copie du jugement prononcé à cet effet, ainsi qu'un justificatif de son habilitation à poursuivre l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
  - Les attestations d'assurance responsabilités civile et décennale en cours de validité.

6) **Critères de sélection des offres :**

- Valeur technique (60 %),
- Prix (40 %).

7) **Obtention du Dossier :**

Le dossier de consultation pourra être transmis par e-mail sur demande auprès de M. le Président de la CCPN (courrier – mail ( [technique@paysnaborien.fr](mailto:technique@paysnaborien.fr)) fax : 03 87 00 32 99)

8) **Remise des Offres :**

Le dossier complet devra être adressé sous pli recommandé avec accusé de réception à M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, BP 20046 – 57 502 Saint-Avold Cedex ou déposé contre récépissé à l'adresse des Services Techniques de la Communauté de Communes du Pays Naborien (Zone Europort – Bâtiment des Douanes – 57500 Saint-Avold du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00) avant la date limite de remise des offres.

9) **Renseignements complémentaires :**

**Techniques :** COREAL à Freyming-Merlebach, Maître d'œuvre,  
M. Christophe PIERRARD  
Tél : 03 87 83 83 83- Fax : 03 87 83 83 84  
E-mail : [coreal@coreal-sa.fr](mailto:coreal@coreal-sa.fr)

**Administratifs :** Communauté de Communes du Pays Naborien  
M. Cyrille AUGSBOURGER  
Tél : 03 87 00 32 90 - Fax : 03 87 92 00 44  
E-mail : [technique@paysnaborien.fr](mailto:technique@paysnaborien.fr)

10) **Date limite de réception des offres :** vendredi 18 novembre 2016 à 12 h 00.

11) **Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication :** jeudi 20 octobre 2016

Saint-Avold le 18 octobre 2016,  
Le Président de la Communauté  
de Communes du Pays Naborien,

A. WOJCIECHOWSKI

Copies : - M. Gabriel MULLER, Vice Président, Président de la Commission des Travaux,  
- Société COREAL, Maître d'œuvre,  
- M. BONNEFOIS, DG CCPN,  
- Mme PAVLIC, Finances CCPN,  
- Chrono, Dossier Service